



# MASTER DROIT DES RESPONSABILITÉS ET DE LA RÉPARATION

Faculté de Droit,  
Economie  
et Administration  
de Metz

# DOMAINE DROIT, ECONOMIE, GESTION

## MASTER DROIT DES RESPONSABILITÉS ET DE LA RÉPARATION

---

Le Master 2 **Droit des responsabilités et de la réparation** porte sur l'étude des règles applicables à l'indemnisation des dommages. Le droit de l'indemnisation des dommages s'est considérablement développé ces dernières années et s'est complexifié pour répondre aux besoins de notre société contemporaine qui est confrontée à la multiplication des risques liés à l'activité humaine. Le droit des responsabilités recouvre la responsabilité civile, la responsabilité administrative mais aussi l'ensemble des régimes spéciaux, que sont notamment le régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, d'accidents de la circulation, d'infractions ou d'actes de terrorisme ou la responsabilité du fait des produits défectueux. Si l'indemnisation des préjudices repose encore essentiellement sur un mécanisme de responsabilité, généralement adossé à un contrat d'assurance, celui-ci se trouve de plus en plus concurrencé par une logique de solidarité nationale qui ne suppose pas la détermination d'un responsable. La mise en œuvre de ces règles conduit à la réparation des préjudices qui, spécialement pour le dommage corporel, donne lieu à l'application de règles qui se situent aux confins du droit civil ou administratif, de la procédure civile ou administrative et du droit de la sécurité sociale.

---

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Master 2 **Droit des responsabilités et de la réparation** s'articule autour de deux semestres d'enseignements théoriques et pratiques. A l'issue de cette période d'enseignement, l'étudiant peut choisir d'effectuer un stage professionnel de deux mois minimum donnant lieu à la rédaction d'un mémoire de stage. L'étudiant peut également choisir de rédiger un mémoire de recherche sur une thématique plus générale portant sur le droit des responsabilités et de la réparation qui fera l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le **Master 2 Droit des responsabilités et de la réparation** doit permettre à l'étudiant d'être capable, en fin de formation, de :

- **Traiter efficacement une question de droit**, en identifiant les sources d'informations et les faits, en maîtrisant les techniques de la qualification juridique des faits et en ayant la capacité d'intégrer les solutions de droit dans un environnement social et économique,
- **Construire une argumentation juridique**, avec rigueur, imagination et maîtrise des principaux outils de la technique argumentative et des procédés d'interprétation juridique,
- **Traduire une problématique politique et factuelle en conseil juridique** en qualifiant les faits et en proposant des solutions utiles, en ayant la capacité à ordonner clairement ses idées et à les présenter selon un plan,
- **Instrumentaliser la règle juridique et l'état de droit**, en connaissant parfaitement les relations entre ordres nationaux et extérieurs, en connaissant les relations entre degrés de norme nationale et en exploitant les marges d'interprétation laissées par la jurisprudence,
- **S'insérer dans un contexte professionnel de droit privé**, en connaissant les métiers, les statuts et voies d'accès, en affrontant les voies d'accès et leurs épreuves spécifiques, en pratiquant le travail en équipe et en traitant des cas pratiques, d'épreuve ou de mise en situation réelle.

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du **Master 2 - Droit des Responsabilités et de la réparation** est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université mais également, de professionnels du domaine juridique afin de donner un caractère très professionnalisant à cette formation.

# PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

## — MASTER 2 - DROIT DES RESPONSABILITÉS ET DE LA RÉPARATION

N° des UE	Intitulé	ECTS	CM (h)	Td(h)
<b>SEMESTRE 9</b>				
<b>UE 901</b>	<b>Enseignements approfondis</b>	<b>15</b>		
	Principes généraux de la responsabilité civile		30h	-
	Régimes spéciaux d'indemnisation		40h	-
	Responsabilité administrative		20h	-
<b>UE 902</b>	<b>Enseignements complémentaires</b>	<b>10</b>		
	Assurance et responsabilité		30h	-
	Droit comparé de la responsabilité et de l'indemnisation		20h	-
	Fonds de garantie et solidarité nationale		20h	-
<b>UE 903</b>	<b>Enseignements transversaux</b>	<b>5</b>		
	Rédaction d'un curriculum vitae		10h	-
	Méthodologie de la recherche juridique		20h	-
	Langue: Anglais OU Allemand		20h	-

N° des UE	Intitulé	ECTS	CM (h)	Td(h)
<b>SEMESTRE 10</b>				
<b>UE 1001</b>	<b>Enseignements pratiques</b>	<b>15</b>		
	Evaluation des préjudices		20h	-
	Mise en oeuvre de l'action en réparation		20h	-
	Recours des tiers payeurs		20h	-
	Pratique de l'expertise		20h	-
<b>UE 1002</b>	<b>Enseignements transversaux</b>	<b>5</b>		
	Entraînement à la prise de parole		10h	-
	Préparation à l'accès au monde professionnel		10h	-
<b>UE 1003</b>	<b>Stage <u>OU</u> recherche</b>	<b>10</b>		
	Soutenance d'un mémoire de recherche OU stage et soutenance d'un rapport de stage		-	-

# CONTENU DE LA FORMATION

## SEMESTRE 9

### — UE 901 - ENSEIGNEMENTS APPROFONDIS (15 ECTS)

Le but de cet enseignement est de maîtriser des concepts fondamentaux du droit de la responsabilité civile en étudiant les conditions de droit commun de la responsabilité civile, ainsi qu'en étudiant les mécanismes d'indemnisation issus de régimes spéciaux. Il s'agira aussi pour l'étudiant d'étudier les principes applicables aux personnes publiques lorsqu'elles causent des dommages à autrui.

### — UE 902 - ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (10 ECTS)

Cet enseignement aborde l'étude du contrat d'assurance, des assurances de responsabilité civile vie privée, des assurances de responsabilité professionnelle, de l'assurance garantie individuelle accident et des mécanismes de recours subrogatoire. Une comparaison des règles françaises de responsabilité civile et de l'indemnisation avec celles d'un ou plusieurs autres systèmes juridiques étrangers sera aussi abordée au cours de cette UE. Enfin, l'étudiant sera amené à étudier les principes qui régissent l'indemnisation au titre de la solidarité nationale et des procédures d'indemnisation devant les principaux fonds de garantie (ONIAM, FGTI, FIVA, etc.).

### — UE 903 - ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (5 ECTS)

Au programme de cette UE : la rédaction du CV, afin de permettre aux étudiants de s'insérer plus facilement dans le monde professionnel; la méthodologie de recherche juridique pour que l'étudiant puisse apprendre les principales démarches de recherche, les outils de la recherche juridique et les règles de présentation des travaux écrits. Enfin, l'étudiant sera amené à apprendre du vocabulaire anglais ou allemand applicable au droit des responsabilités et de la réparation.

## SEMESTRE 10

### — UE 1001 - ENSEIGNEMENTS PRATIQUES (15 ECTS)

L'évaluation des préjudices : cet enseignement porte sur l'étude de la nomenclature Dintilhac applicable au dommage corporel et des règles applicables à l'évaluation des dommages aux biens, apprentissage de la pratique de l'évaluation chiffrée de l'indemnisation.

Le cours de mise en œuvre de l'action en réparation porte sur l'étude des mécanismes de procédure d'indemnisation devant les juridictions civiles, administratives et pénales et des procédures amiables d'indemnisation. Le recours des tiers payeurs porte sur l'étude des principes applicables au recours des tiers payeurs tenus de réparer le préjudice de la victime causé par un tiers responsable (caisse de sécurité sociale, assureur, mutuelle, employeur, etc.). Enfin, la pratique de l'expertise porte sur l'étude des principes applicables à l'expertise judiciaire et à l'expertise amiable, de leur portée juridique et des modalités concrètes de leur déroulement.

### — UE 1002 - ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (5 ECTS)

L'entraînement à la prise de parole doit permettre aux étudiants de s'insérer plus facilement dans le monde professionnel, cet enseignement permet aux étudiants d'acquérir des méthodes d'expression orale, afin non seulement d'être capable de se présenter à un entretien d'embauche dans les meilleures conditions, mais également de prendre la parole dans le cadre de leur activité professionnelle. Enfin, une présentation des professions en lien avec le droit de la responsabilité civile et de l'indemnisation sera proposée aux étudiants.

### — UE 1003 - STAGE OU RECHERCHE (10 ECTS)

L'étudiant aura le choix entre la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches qui devra porter sur l'étude approfondie d'un sujet en relation avec le droit de la responsabilité civile et de l'indemnisation ; ou bien, de la rédaction et la soutenance d'un rapport de stage devant un jury portant sur une thématique pratique rencontrée au cours du stage professionnel d'une durée minimale de deux mois.

**Faculté de Droit, Economie et Administration**

Ile du Saulcy

57045 METZ CEDEX 01

03 72 74 76 00

[scolarite.dea@univ-lorraine.fr](mailto:scolarite.dea@univ-lorraine.fr)

---

**Candidature et inscription :**

**Madame Sabine Balva**

**Secrétariat pédagogique du Master 2**

**[sabine.balva@univ-lorraine.fr](mailto:sabine.balva@univ-lorraine.fr)**

---

**Responsable pédagogique :**

**Madame le Professeur Sophie Hocquet-Berg**

**[sophie.hocquet-berg@univ-lorraine.fr](mailto:sophie.hocquet-berg@univ-lorraine.fr)**